

Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

N°24-Décembre 2022

ISSN 2073-9303

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dja Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Yayo née N'cho Amalatchy Jacqueline	Production et valorisation artisanale des petits pélagiques par les ghanéens en Côte d'Ivoire	9
Sinaly TRAORÉ Mamadou FOFANA	Facteurs de crispation des relations de cohabitation et recomposition des dynamiques de solidarité autour du parc national du Mont Péko	21
Gbougnon Martine Karamoko Vasseko	Le métier d'éducateur dans l'enseignement secondaire public en Côte d'Ivoire	30
Aimé MOUDJEGOU MOUSSAVOU	Grèves, crises politiques et formation des corps professionnels dans le secteur public gabonais	47
Dany Daniel BEKALE	Enseigner la mémoire collective au Gabon : une tâche problématique dans l'école moyenne	59
Marcel BAGARE Dognon Lucien BATCHO Esther Delwendé KONSIMBO	Communication politique et non-violence en période électorale : cas des élections couplées d'octobre 2020 au Burkina Faso à travers le media en ligne " <i>lefaso.net</i> "	71
Ounone KPANTE	La formation initiale a la fonction de chef d'établissement scolaire au Togo : un outil de gestion professionnalisante	83
Yemboaro Pacôme LOMPO Kiss-Wend-Sida Romaine ZANGRE/ KONSEIGA Yisso Fidel BACYE	Les personnes déplacées internes (pdi) face à la covid-19 dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) : vulnérabilité et résilience.	96
Abdoulaye GUINDO Issa DIALLO Biramapho LY	L'alcoolisme des jeunes filles comme un problème de santé publique au Mali : cas de la commune IV du district de Bamako	110
Yves Arnaud YOUUMA Lucien OUÉDRAOGO Gabriel SANGLI Konan Jérôme	Services écosystémiques de la forêt classée de Tiogo dans le Centre-Ouest du Burkina Faso en déforestation	123
	Le système de protection du parc national de la Comoé	138

KOUAKOU M'Bra Kouakou Dieu-Donné KOUADIO Kouassi Kan Adolphe KOUADIO	(Côte d'Ivoire) : un dispositif à la hauteur des enjeux ?	
Bertin YANGA NGARY Bertrand D NDOMBI BOUNDZANGA Djeneric SAKA ALANDJI	Ressources humaines et offre de soins médicaux en zone rurale. Problèmes actuels et perspectives au Gabon	150
Géraud AHOUANDJINO Ousmane BEREPA Patrick AFFOIGNON Laurinda AKLOBO	Communication familiale et comportements sexuels à risque chez les collégiens du Couffo (Bénin)	162
Alain BOUSSOUGOU	La sédentarisation des populations dans la région d'Ekouk (Gabon)	174
Aaron FOUNDHO	Parrainage et situation des élèves à Banikoara	187
Mangliwè ENETEM Ayemi Akessime LAWANI	Analyse de la contribution de la société civile dans l'amélioration des centres d'accueil des enfants vulnérables au Togo : cas du projet d'accompagnement de l'ONG Creuset Togo	201
HOUEDJISSI Fingbe Ghislain	Gouvernance des pesticides et enjeux de coulisses dans les espaces peri-urbains et ruraux : cas des départements de Bouaké et de Tiebissou	216
Affoué Rachel KOFFI Kra Valérie KOFFI	Maintien des usages de l'eau du barrage à Taabo : la communication de lutte contre les schistosomiasés à l'épreuve	230
Kouakou Albert YAO Kouakou G. Barnabas KONAN	La sexualité des femmes en situation de handicap et vivant avec le VIH/Sida dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Daloa et Yamoussoukro en Côte d'Ivoire	243
Régis Ollomo Ella	Détermination nominale et construction génitive en	255

shiwa, langue Bantu du Gabon

Sadji N’Gbansohfi GBANDEY Kodjo SOSOE	Engagement affectif et comportements de citoyenneté organisationnelle des agents de l’école supérieure d’administration et de gestion notre dame de l’église (esag-nde)	266
Michael MARAS	Écoles coraniques itinérantes, « Mahadjiris » et scolarisation aux écoles conventionnelles dans le Département du Logone et Chari, Extrême-nord Cameroun	277
Simon Pierre TIBIRI ZONGO Mathias Siaka GUE	Enseignement-apprentissage de la lecture courante dans l’enseignement primaire au Burkina Faso : les pratiques enseignantes sont-elles un frein ?	286
TCHANTIPO Sai Sotima M Gniré KORA GUERRA	Fondements de la dépigmentation cosmétique volontaire de la peau par les filles et femmes de Cotonou	297
E ZUO EPSE DIATE Sabine A TONAN T Yao ADOU Axel D D NASSA	Analyse des conflits fonciers entre les jeunes, les chefs de familles et l’état dans la mise en valeur des terrains périurbains de la métropole abidjanaise	309
SABLÉ Léhoua P ANGAMAN Kadio Mathieu	La question du statut épistémologique de la médecine : De Claude Bernard à Georges Canguilhem	322
Mama DJAUGA Sanni S SABI OROU BOGO François ALLOGNON	Cartographie des poches de criminalité transfrontalière dans la commune de Pèrèrè au Bénin (Afrique de l’Ouest)	333
Z MENIE OVONO O ISSA BOUYEBI Marie T ITONGO Jean B MOMBO	Apport de l’imagerie satellitale optique et radar a la caractérisation des inondations dans le grand Libreville (Gabon)	346

Parrainage et situation des élèves à Banikoara

Sponsorship and situation of students in Banikoara

Aaron FOUNDOHOU

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Email : aaronfoundohou2@gmail.com

Résumé : Cet article se propose d'étudier les soutiens du parrainage et le comportement des acteurs impliqués dans la commune de Banikoara au Bénin. Cette étude s'articule sur une démarche qualitative à partir des observations directes et des entretiens semi-directifs. L'échantillon à choix raisonné et à boule de neige est constitué des élèves parrainés, parents, enseignants et responsables du parrainage. Les résultats collectés mettent en évidence que des actions de parrainage des élèves sont réalisées à Banikoara aux moyens des aides matérielles, financières, pédagogiques et autres formes d'assistance. En dépit de ces divers soutiens, des supports de cours, des documents aux programmes, le dysfonctionnement des cours d'encadrement voire l'échec scolaire des élèves parrainés sont autant de difficultés qui perdurent. Ces résultats prouvent que des perceptions, pratiques et représentations sociales fondent ces soutiens et des goulots d'étranglement qui s'y rapportent.

Mots clés : soutien, parrainage des élèves, Banikoara, Bénin

Abstract: This article proposes to study the support of sponsorship and the behavior of the actors involved in the commune of Banikoara in Benin. This study is based on a qualitative approach based on direct observations and semi-structured interviews. The reasoned choice and snowball sample consists of sponsored students, parents, teachers and sponsors. The results collected show that student sponsorship actions are carried out in Banikoara by means of material, financial, pedagogical and other forms of assistance. Despite these various supports, course materials, curriculum documents, the dysfunction of supervision courses or even the academic failure of sponsored students are all difficulties that persist. These results prove that social perceptions, practices and representations underlie these supports and related bottlenecks.

Keywords : support, student sponsorship, Banikoara, Benin

Introduction

Les acteurs de l'éducation et du développement s'emploient à déployer des moyens idoines en vue d'améliorer considérablement les conditions de vie et d'étude des enfants. Les appuis multivariés deviennent en effet de plus en plus primordiaux aussi bien en milieu scolaire que qu'extrascolaire. Elles sont constituées des dons en espèce ou en nature nécessaires à l'épanouissement des enfants et des écoles conformément à l'idée selon laquelle l'éducation est la base du développement de toute société (Kima, 2016, p.1). Ainsi, des personnes, des organisations sociales, des institutions locales et internationales à travers le système parrainage octroient des appuis divers aux élèves vulnérables. C'est pourquoi, le parrainage est perçu comme une « initiative citoyenne d'accompagnement d'un enfant : une

personne ou une famille s'engage volontairement auprès d'un enfant d'une autre famille, le plus souvent en situation de difficulté ». (CODE, 2017, p.1). Parrainer un enfant, c'est l'accompagner sur le chemin de la liberté et participer au développement de sa communauté. Il s'agit d'offrir à l'enfant la possibilité d'aller à l'école, de faire des études supérieures ou d'acquérir une formation professionnelle. L'offre profite à l'ensemble de la communauté de l'enfant ou encore à son établissement d'accueil, pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village. L'enfant est en quelque sorte, pour le parrain, « l'ambassadeur » de sa communauté ou de son établissement d'accueil (LE PARRAINAGE INTERNATIONAL, 2012, p.25). Chaque acteur apporte un regain d'espoir pour la scolarité des enfants comme, « dans toute société, l'enfant a besoin de s'appuyer sur d'autres adultes que ses parents ou sa parenté pour grandir » (C. SELLENET, 2006, p. 202).

Banikoara, une commune du département de l'Alibori en République du Bénin connaît des performances dans le domaine des productions agricoles. De cette commune dont l'économie repose sur l'agriculture, il faut retenir que les élogieuses performances sur le plan de la production cotonnière riment aussi avec une impressionnante production céréalière et d'autres légumineuses. Selon le PDC (2017, p. 35), entre 2015 et 2016, à l'issue de la production de coton, Banikoara a obtenu au-delà de 90 000 tonnes avoisinant un montant de près de 25 milliards. De même en 2021, elle a obtenu plus de 188 000 tonnes donnant droit à plus de 54 milliards de francs CFA. En outre, Banikoara fait partie de l'une des premières communes du Bénin à loger ses étudiants à Abomey-Calavi et à leur donner un appui financier annuellement pour avoir perçu très tôt l'importance de l'éducation. En dépit des avantages enregistrés, on constate sur le plan éducatif et social des difficultés en termes d'accompagnement scolaire, de suivi en dehors de l'école, d'achèvement d'étude, de condition de vie des élèves qui nécessitent inéluctablement un coup de main. Banikoara qui regorge pourtant de gros producteurs et d'opérateurs économiques fait recours au parrainage des élèves. En effet, l'Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Auto-promotion des Structures communautaires (DEDRAS), mobilise des partenaires techniques et financiers des pays extérieurs (ONG, des entreprises, des organisations, des écoles et autres) pour le parrainage des enfants. Un aperçu des données statistiques à Banikoara permet de constater qu'en 2016, il y a 28 815 élèves. Au Secondaire nous avons au total 12 collèges avec 11 508 apprenants (PDC, 2017, p.61). Démarré en 2017 avec seulement 100 enfants, le parrainage compte en 2022 un peu moins de 400 élèves parrainés distinctement réparties dans sept écoles primaires publiques (EPP Batran, Toumarou, Kpakaguèdou, Poto, Kokey, Yandoko et Soumabougou) et collèges publics (Banikoara, Gakounrou, Sompérékou, Gomparou, Kokey et Arbonga). Ces apprenants par le truchement du parrainage de DEDRAS-ONG bénéficient des kits scolaires, des appuis vestimentaires, de l'assurance santé, de frais d'écolage. Pour ainsi dire, les programmes soutenus par le parrainage se focalisent sur le bien-être des enfants tout en permettant aux familles et aux communautés d'améliorer leur santé, leur éducation de base, leur nourriture spirituelle et émotionnelle, leur protection face aux abus, la violence et l'exploitation, ainsi que le développement de leurs moyens d'existence (WORLD VISION INTERNATIONAL, 2010, p.1). Sur plus de 40 000 apprenants dont disposent Banikoara seulement 400 enfants sont parrainés depuis 2017. Très peu d'enfants sont seulement sélectionnés dans d'autres localités faute d'acte de naissance. Cependant, le parrainage enregistre des cas d'abandons et 5 % d'échec scolaire l'an, le transfert des enfants pour des zones non concernées par le parrainage scolaire sont aussi constatés. C'est dans cette optique que le programme parrainage équipe les élèves et écoliers parrainés en

début d'année en fournitures scolaires à l'exception des livres et des cahiers d'activités au programme. Les élèves éprouvent en conséquence de difficultés à faire face à ces manques. En vue de couvrir les besoins en petit déjeuner, les élèves bénéficient trimestriellement des frais de petits déjeuners. A cela s'ajoute parfois, la dotation en kits alimentaires composée des vivres, mais ces derniers continuent de lutter face aux besoins alimentaires qui se font sentir au quotidien. Outre, chaque année les frais d'écolage des parrainés sont payés directement aux établissements trois à quatre mois après la rentrée scolaire. Le parrainage offre une assurance santé aux élèves parrainés. En cas de maladie, les élèves parrainés paient seulement 10 % du montant total des soins de santé dépensés puis le reste est imputable au projet parrainage. Par contre, en lieu et place des hôpitaux publics exigés par le parrainage, d'autres parrainés préfèrent se faire soigner par des méthodes de soins traditionnels. Les tenues vestimentaires sont octroyées aux élèves parrainés pendant que ces mêmes enfants éprouvent de difficultés à se vêtir. Sous la direction des acteurs du parrainage, les parrainés du primaire s'organisent en groupe d'étude à domicile pour traiter les devoirs et d'autres exercices. En vue d'accroître le potentiel et le rendement scolaire des enfants parrainés dans les zones d'intervention du programme parrainage, des cours de renforcement ont été de mêmes associés au profit de ces élèves. Pour y parvenir, les encadreurs de l'EP renforcent les capacités des parrainés de la classe de CI au CM2 à raison de quatre heures par semaine. Pour ceux de la sixième en terminale, ils sont encadrés dans les disciplines scolaires telles que : la mathématique, la physique-chimie et Technologie, l'anglais, la SVT et le français. Selon les établissements, les séances se tiennent habituellement les mercredis et vendredis soir puis dans la journée du samedi. Malgré ces dispositions prises en vue d'un meilleur accompagnement des parrainés, on note un absentéisme aussi bien dans le rang des enseignants que des apprenants parrainés. Tout porte à croire qu'il y a un désintérêt face ces cours. Parlant des appuis liés aux activités récréatives et ludiques nous notons que tous les parrainés sont conviés annuellement à la fête de fin d'année au cours de laquelle ils bénéficient chacun des cadeaux. Pour ce qui concerne les camps bibliques et les excursions scolaires, les contraintes logistiques ne permettent point à tous les élèves d'y participer. Seuls les meilleurs élèves parrainés ont droit à l'excursion qui a eu lieu en 2017.

Divers soutiens du parrainage au profit des élèves émergent à Banikoara en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'étude des élèves.

Toutefois, le constat reste que les résultats attendus de ce parrainage ne sont pas ceux auxquels l'on est en droit de s'attendre au regard des objectifs visés à travers un parrainage. Notre analyse se fera en quatre temps. D'abord une présentation de la démarche méthodologique utilisée pour recueillir des informations pertinentes sur la manière dont le soutien du parrainage est quotidiennement mené. Ensuite, description des acteurs impliqués dans le parrainage puis nous dresserons quelques soutiens du parrainage à Banikoara. Enfin, une discussion sur les données recueillies se fera pour une conduite plus efficace des appuis du parrainage des élèves.

1. Démarche méthodologique

Cette recherche s'est réalisée dans la commune de Banikoara. Dix (10) établissements scolaires dont cinq (5) primaires et cinq (5) secondaires sont choisis grâce à l'échantillonnage qui se veut être à choix raisonné et à boule de neige suivant le critère de l'existence de la majorité des élèves parrainés aussi bien au primaire qu'au secondaire. Il s'agit des Ecoles Primaires Publiques (EPP) de Batran, Toumarou, Kpakaguédou, Poto,

Kokey, Yandoko et Soumabougou. Et les Collèges d'Enseignement Général (CEG) de Banikoara, Gakounrou, Sompérékou, Kokey et Arbonga. La présente recherche est essentiellement qualitative et analytique. Nous avons adopté une approche qualitative pour comprendre le sens que les acteurs du parrainage donnent à leurs comportements et pratiques en matière de prise en charge du parrainage. Elle permet donc d'avoir un regard croisé des points de vue des acteurs pour mieux élucider la question de prise en charge du parrainage des élèves. Etant essentiellement qualitative, la collecte de données s'est essentiellement articulée sur trois différentes techniques: la recherche documentaire, l'entretien et l'observation directe. Nous avons choisi la commune de Banikoara pour la "réalisation" de cette recherche. La variété d'entretien utilisée dans le cadre de cette recherche est l'entretien semi directif. Pour utiliser cette technique, un guide d'entretien semi-structuré a été élaboré. Le choix porté sur ces deux techniques non probabilistes était intimé par la nature de la présente recherche. Un total de 60 informateurs a été touché avant que soit atteint l'effet saturation qui a été le critère qui fixe la taille de l'échantillon. L'échantillon est composé des élèves parrainés, des parents d'élèves parrainés, les enseignants, les institutions scolaires et les autres membres de la communauté identifiés ayant un penchant pour le parrainage des enfants.

Les données recueillies ont été analysées suivant les objectifs suivants

1. Décrire les soutiens du parrainage des élèves à Banikoara
2. Faire ressortir les goulots d'étranglement objet des appuis du parrainage ;
3. Montrer en quoi la solitude dans les prises en charges influence l'efficacité du parrainage

2. Acteurs impliqués dans le parrainage

2.1. Parents d'élèves

Un parent d'élève est un géniteur ou non qui a la charge d'un élève. On y retrouve les pères et mères d'élève parrainés. Les responsabilités et les implications en amont et en aval de ceux-ci sont majeures dans le parrainage de leurs enfants. C'est pourquoi, « ce point concernant l'implication des parents est le point le plus sensible selon nous » (C. Hutmacher & E. Lupi, 2014, p. 65). Chaque parent ne souhaite pas être exposé face aux besoins scolaires de son enfant. En vue de fédérer les efforts dans une synergie d'action, l'Associations de Parents d'Élèves (APE) a vu le jour. De là découlent les règles qui régissent le fonctionnement de l'association afin de mieux collaborer et d'intervenir efficacement avec les autres acteurs commis à l'amélioration des conditions scolaires et sociales des élèves. Certaines formes d'intervention parentale sont institutionnellement réputées et même promues. Dès lors, deux à trois rencontres, réunissant tous les parents de l'école, organisées annuellement, sous le nom d'Assemblée Générale (AG). Pour faciliter l'organisation et la coordination des actions, la conjonction des APE et l'Associations des Mères d'Élèves (AME) voit le jour. A cet effet, la femme arrive à opiner et à participer distinctement sans aucune contrainte. La collaboration entre l'école et les parents trouve également sa légitimité puisque les parents font partie intégrante du cadre éducatif. Également, au niveau communal les APE des différentes écoles se sont constituées en Coordination de l'Associations de Parents d'Élèves (CAPE) pour se faire représenter auprès de la mairie, de la Circonscription Scolaire (CS) voire d'autres organisations extrascolaires. Chacune de ces organisations parentales dispose des membres du bureau élus et renouvelables chaque année scolaire pour être leurs représentants. A cela s'ajoute le Comité Locale des Parents d'Elève Parrainé (COLPEP) initié en vue de favoriser l'interaction spécifique entre les parents des élèves parrainés et avec chacune des institutions

énumérées plus haut. Par ailleurs à Banikoara, l'éducation n'est exclusivement l'apanage de la famille composée d'un père et d'une mère seulement mais plutôt ses responsabilités scolaires incombent en plus aux grands-parents, oncles et tantes.

2.2 Les enseignants et les institutions scolaires

Les enseignants des élèves parrainés sont ceux qui transmettent des connaissances nouvelles ou savoirs en classe ou au cours de renforcement. Ainsi, ils sont du primaire, du collège et du lycée. L'enseignant conçoit des techniques d'apprentissage d'enseignement spécifique, aide les élèves parrainés à acquérir l'art de la vie, met en place des techniques d'évaluation et de suivi pédagogique. A l'Ecole Primaire (EP), les élèves parrainés sont distinctement repartis dans les six cours à savoir le Cours d'Initiation (CI), Cours Préparatoire (CP), Cours Élémentaire première année (CE1), Cours Élémentaire deuxième année (CE2), Cours Moyen première année (CM1) et le Cours Moyen deuxième année (CM2). Pour un accompagnement convenable des élèves en général et en particulier des élèves parrainés, chaque deux semaines, les enseignants par zone participent à l'Unité Pédagogique (UP). Le Responsable de l'Unité Pédagogique (RUP) et le Co-RUP animent la rencontre qui se réalise de façon rotative d'école en école.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la succession des classes où figurent des élèves parrainés sont subdivisées en sept années, séparée en deux cycles le premier et le second. Le premier cycle est composé des classes de 6e, 5e, 4e et 3e qui marque la fin du 1er cycle où l'élève est soumis à un examen au plan national sanctionné par un diplôme de Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). Pour encadrer les élèves parrainés, aux Collèges d'Enseignement Général (CEG) de Banikoara, Gakounrou, Sompérékou et de Kokey, un professeur est reconnu par matière (mathématique, PCT, français, SVT et anglais) pour jumeler à la fois les classes 6è-5è ; 4è-3è ; 2nde-1èreet Terminale. Par ailleurs, au CEG Arbonga et Gomparou disposant chacun en 2022 quatre parrainés, les matières de français et d'anglais sont dispensés par un seuls professeur de même que celles de mathématique et de PCT.

57 enseignants dont neuf du primaire et 48 du secondaire sont recrutés pour dispenser ces cours extrascolaires au profit des élèves parrainés. Au primaire, les mercredis et samedis soir sont tenus les cours de renforcement et au secondaire c'est toutes les journées du samedi ainsi que les mercredis et vendredis soir. Il arrive que des élèves ou parfois des enseignants soient absents à ces rencontres sous prétexte la rémunération des encadreurs n'est pas à temps. Pour la rédaction des lettres des élèves à l'endroit de leur parrain, les photos de profil et de l'organisation des fêtes de fin d'année, les instituteurs sont souvent sollicités. Tous les élèves parrainés ont l'obligation de fournir et de rédiger deux à trois lettres et photos de profil chaque année scolaire.

2.3 Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

L'ONG désigne les structures extrascolaires qui s'occupent du parrainage mais non formellement incluses dans le cadre du programme scolaire. Seul DEDRAS ONG intervient dans le cadre du parrainage à Banikoara. Pour nos informateurs, entre l'année 2017 et 2022, 389 enfants en situation précaire, sont repartis dans sept écoles publiques (EPP Batran, Toumarou, Kpakaguèdou, Poto, Kokey, Yandoko et Soumabougou) et six collèges publics (Banikoara, Gakounrou, Sompérékou, Gomparou, Kokey et Arbonga) de la commune de Banikoara exceptés ceux qui sont dans les établissements privés ou ailleurs. Ces établissements bénéficient de même d'accompagnement et d'équipage de la part du programme parrainage. Cependant, les possibilités de financement des partenaires du Nord

et du Sud sont sollicitées. A l'instar des bailleurs occidentaux (Word en Daad), DEDRAS a initié le Projet du Parrainage Local au Bénin (PPLB) qui vise la prise en charge cumulative des orphelins et des enfants vulnérables à travers la promotion de leurs droits, leurs responsabilisations et des parents/tuteurs pour un développement plus harmonieux à la base. Les bénéficiaires sont identifiés en tandem avec un comité de sélection sur la base d'un outil déjà conçu pour détecter et enrôler (entre 5 et 12 ans lors de la sélection et suivi jusqu'à 22 ans) les plus pauvres parmi les pauvres a-t-il ajouté.

Le programme parrainage agit essentiellement sur l'amélioration des conditions de vie et d'études des enfants en situation difficile et touchés par l'extrême souffrance à travers entre autres des services portant sur les soins de santé, l'enseignement, l'accompagnement des petits déjeuners, la dotation en kits scolaires au profit des écoles.... Certes, il appuie les apprenants, les écoles partenaires afin de palier à la base aux difficultés scolaires et sociaux qui ne cessent de porter entrave aux développements durables de la communauté.

Elle soutient les établissements scolaires et accompagne toutes sortes d'initiatives en matière du savoir, savoir-être, savoir-faire et met en place des dispositifs d'hygiène et assainissement. L'ONG en charge du parrainage entre en contact direct avec les élèves, les enseignants, les parents, les associations, institutions scolaires et la communauté. Elle assure l'animation ou une conférence, anime un atelier, mais aussi dans un dossier pédagogique ou un film pour le compte du parrainage. Le principe de ces interventions consiste fondamentalement à renforcer les compétences des enseignants, des parents afin de multiplier l'impact scolaire et social des élèves parrainés.

2.4 Les Parrains

Les parrains désignent les pourvoyeurs d'aide au profit d'un enfant parrainé. C'est un soutien qui résume le sacrifice du parrain au service d'un ou de plusieurs parrainés, cela se réalise en trois différentes phases : la volonté de venir en aide à un parrainé, le choix du parrainé et l'offre de soutien. D'un point de vue symbolique, les parrains et les marraines manifestent la volonté de soutenir les parents, en transmettant les valeurs éducatives ou sociales pour la réussite de l'apprenant. Aussi, ils s'occupent de l'enfant lorsque les parents n'y arrivent pas ou sont nécessaires, démunies ou en cas de décès. Les parrains et les marraines sont des personnes sur qui l'enfant arrive désormais à compter en dehors de ses parents biologiques. Ils sont en quelque sorte des parents ou des frères et sœurs aînés intérimaires. Ils occupent, à ce titre, une place privilégiée dans la famille du filleul. Les parrains interviennent par l'entremise de l'ONG répondant au Bénin et gestionnaire direct des différentes actions du projet parrainage. L'ONG mobilise des fonds auprès des parrainés qui ne sont rien d'autres que des partenaires techniques et financiers (ONG, ordinaires, des enfants, des entreprises, des écoles et autres) pour parrainer les apprenants. Dès que l'enfant est admis dans le parrainage, un numéro à huit chiffres lui est attribué. Après quoi, une correspondance est régulièrement établie entre le parrain et le parrainé, grâce aux échanges de lettres, d'images, de photos, portant sur des thématiques et faits divers. Les Conseillers en Education, agent d'ONG de parrainage sur le terrain passent dans les établissements pour la réalisation de ces différentes actions de prise en charge des élèves parrainés.

2.5 Les membres de la communauté

Les communautaires regroupent tous ceux qui n'entretiennent aucun lien particulier avec l'éducation et le parrainage en dehors de leur appartenance à la communauté. Leurs soutiens sont sollicités dans le village ou dans la commune. En effet, les parents d'élèves

communiquent dans le village et quartier d'appartenance avec objet de demande pour la réalisation d'un besoin de l'école. La sollicitation des besoins est souvent liée au parrainage des élèves, à la construction d'une infrastructure, à la réfection, au nettoyage des abords de l'école... On retient à cet effet la déclaration de Soumanou de Toumarou (2022) qui dit « Si l'école n'arrive pas à régler son problème, les parents gongonnent, tout le monde nous vient en aide. C'est l'exemple du bâtiment de l'école qui était tombé, les gens du village sont venus pour réparer ça ». Les acteurs politiques sont les figures politiques locales et même plus loin que l'on découvre au fur et à mesure en contexte scolaire des élèves parrainés. Ces personnes sollicitées sont souvent le chef de clan ou ont un prestige avéré dans leur localité d'origine. Ils sont très souvent de grands leaders locaux de partis politiques. Dans certains cas, ce sont des parents d'élève qui en font la demande auprès desdits politiciens. D'autres par contre participent de leur plein gré. Les politiciens qui font ces actions sont des natifs de la localité ou d'autres localités appartenant à la même circonscription électorale que Banikoara. Des acteurs politiques d'envergure nationale qui participent à de telles campagnes.

3. Appuis du parrainage

3.1 Appuis matériels du parrainage

L'appuis matériel comprend les dotations en nature faites à l'endroit des élèves parrainés. Il sert principalement à couvrir les besoins en fournitures scolaires, en œuvres aux programmes, infrastructures, mobiliers, matériels d'hygiène et d'assainissement facilitant l'acquisition et la transmission des connaissances. Les kits octroyés aux élèves parrainés sont constitués de sac d'écolier, de paquet de cahiers de cent et de deux-cent pages, d'ardoise pour les écoliers, de taille crayon, de cinq stylos à bille (Bic) bleus, de trois stylos à bille rouges, de deux crayons à papier, de cinq mètres de couverture kaki, d'uniforme kaki, d'une règle, d'une gomme, d'une boîte à couture, de craies blanches, de crayon de couleurs, d'un chiffon... ». Ces acteurs du parrainage octroient aux établissements de l'Ecole Primaire abritant les élèves parrainés des appuis didactiques, pédagogiques, d'hygiène et d'assainissement, technologiques, alimentaires et entrepreneuriaux. Des écoliers issus des parents nécessiteux sont progressivement recrutés au profit du parrainage et bénéficient de la part des parrains tout au long de l'année des fournitures et de divers matériels. En fonction de l'usage, d'autres matériels ont été donnés directement aux établissements ou aux élèves. Les institutions scolaires et extrascolaires, les parents d'élève, les membres de la communauté et les enseignants ont notifiés que l'aide matérielle est appropriée pour impacter le rendement des élèves et établissements.

Les raisons d'être des matériels reposent essentiellement sur le fait d'apporter un soutien qui soit approprié, spécifiquement orienté et productif. La concrétisation du matériel est donc ce qui est en jeu ici. Les accompagnements et dons matériels s'expliquent d'autre part par le fait que le matériel est orienté précisément selon le besoin de l'élève ou de l'établissement. Les matériels sont tributaires de l'acte éducatif. Tout parent reconnaît donc que son enfant doit être en possession de la fourniture scolaire avant le démarrage de l'année. Certes, les ONG n'en demeurent pas moins en ce qui concerne les soutiens en natures, lorsqu'ils offrent des kits scolaires de façon individuelle ou collective au profit des élèves et des établissements. Cette aide intervient en début d'année scolaire et qu'elle est indispensable pour assurer aux enfants leur droit à l'éducation. Mais il faut constater que l'usage d'autres parents préfèrent transférer une partie ou la totalité des certains matériels

reçus aux frères et sœurs voire aux autres élèves membres de la famille. Ce qui fait que les parrainés ne jouissent pas parfaitement des matériels bénéficiés.

Si la plupart des parties prenantes du parrainage à Banikoara juge bon que l'usage des appuis matériels contribue à une valeur ajoutée éducative, ces diverses restrictions empêchent toutefois son usage adéquat par les parrainés, ressort-il des interviews.

Des appuis extra-scolaires comme les cadeaux de Noël constitués de pagnes et jouets, des « extra-gifts » composés de vivre. Les cadeaux de Noël interviennent entre 21 et 24 Décembre de chaque année, au moment où tous les élèves parrainés sont conviés et rassemblés pour fêter à Banikoara centre. Au sujet des « extra-gifts », il ressort que certains parrains décident d'aider de façon exceptionnelle leurs parrainés ce que l'ONG répondant traduit en vivre en collaboration avec l'Organisation internationale partenaire. Pour ces parrainés ces jouets ne sont pas adaptés aux catégories d'âge de chaque élève.

3.2 Appuis en renforcement de capacité

Cet appui représente les aides en travaux dirigés, encadrements ou répétitions, en formation, en appuis-conseils apportés aux élèves, parents, enseignants et institutions scolaires. Cette prise en charge dont le coût varie intervient durant l'année scolaire, est nécessaire pour l'épanouissement de l'enfant. DEDRAS-ONG qui s'investit dans le parrainage à Banikoara s'est donnée la responsabilité d'apporter le soutien moral et intellectuel aux enfants parrainés ainsi qu'à leurs entourages. Ces appuis ont lieu par la sensibilisation, des échanges, même par des exemples donnés au cours, de suivi à domicile

Il s'agit d'identifier ce qui contribue à cadrer l'activité des enseignants et des élèves, et par là, ce qui participe, en élémentaire et collège, dont l'approche sociologique porte pour les unes davantage sur les supports (manuels, fiches...) et dispositifs pédagogiques (organisation de la séance), pour les autres sur les dispositions et sur l'activité des apprenants, pour mettre ces deux aspects en relation. (S. Bonnéry, 2011, p. 65-84).

Pour la réussite des élèves parrainés, il urge que chaque acteur joue sa partition aussi bien avant, pendant et en dehors des cours réglementaires. Les pratiques pédagogiques et les travaux dirigés font partie des aides apportées à l'apprenant. Il faut une relation entre la famille et l'école, l'aide aux devoirs, le suivi parental du travail scolaire, la communication entre les parents et les enfants concernant leur quotidien à l'école et leur état affectif. C'est ce qui explique que DADRAS ONG met en place et anime des groupes d'études, des travaux dirigés, conseils et forment les enfants parrainés, les enseignants et les Directeurs.

Les parrainés participent aux camps bibliques, aux clubs scolaires, aux activités récréatives, festives et ludiques. A ces moments, il y a les enseignements bibliques, les chants, danses, des prestations, camps bibliques, les activités sportives.

Le programme parrainage instaure progressivement l'informatique dans les écoles d'intervention. Pour cela, les enseignants intervenant dans ces écoles bénéficient des cours d'initiation à l'informatique pour leurs permettre d'avoir plus au moins une connaissance générale de la technologie de l'information et de la communication et des composants d'un ordinateur. Avec la facilitation du Conseiller en Education du projet parrainage, les enfants sont en retour initiés progressivement au sein des établissements concernés. La phase pilote concerne uniquement Kpakaguèdou et Poto où les kits informatiques à panneau solaire ont été installés.

3.3 Appuis financiers

L'appui financier concerne les accompagnements en espèces faits directement aux enfants ou aux établissements scolaires d'intervention. Le soutien en argent sert principalement

dans un cadre scolaire à couvrir les besoins de petit déjeuner, les frais d'écolage, des subventions ainsi que des charges induites par les activités pédagogiques.

D'entrée, une fois à l'école, la récréation qui intervient les matins aux environs de dix-heures fait souvent l'objet d'un apport financier afin de permettre à l'enfant de savourer le premier repas de la journée étant au cours. De ce fait, avant que l'élève n'aille à l'école, les apprenants après salutation de leurs parents bénéficient des frais de petit-déjeuner qui varie entre cinquante francs CFA et cent francs selon la capacité des parents. Par contre d'autres parents n'arrivent pas à fournir un copeck mais en lieu et place de l'argent l'enfant bénéficie de repas de la veille réchauffé.

Bien que cela ne soit pas une obligation du point de vue de la législation scolaire, les acteurs interviewés estiment qu'il ne s'agit pas forcément d'une conditionnalité scolaire, mais que chacun doit faire comme il l'entend afin de favoriser l'assimilation des cours une fois à l'école, car sans « un minimum de frais de petits déjeuner à l'enfant, 50F parfois 100F/jour, la faim n'aidera pas l'élève à bien travailler à l'école » Propos de SG, Batran, 30/ 01 /2022. Raison pour laquelle les parents d'élèves accordent de pareils aides à leurs enfants. Ces acteurs montrent en conséquence que les doigts ne sont pas les mêmes, du coût distinctement, au moment où d'autres élèves perçoivent 100 F, d'autre n'en bénéficient que 50 F voir 25F. Ils arrivent que d'autres prennent la voie de l'école sans le strict minimum ont fait savoir les parents rencontrés.

Le parrainage assure le petit déjeuner aux élèves parrainés en octroyant de façon différée jusqu'à un trimestre voire le semestre de cantine. Les cent francs journaliers sont regroupés et payés directement aux enfants et les frais de cantine qui s'élèvent à vingt-cinq francs le jour sont payés directement aux établissements. Ce qui fait que les élèves bénéficient tardivement de ces frais au lieu qu'ils soient systématiquement administrés, « ils servent aux autres besoins et non au petit déjeuner », un agent de terrain d'ONG a-t-il affirmé.

Outre cette catégorie d'aide, viennent les frais d'écolage qui servent à la contribution des parents pour le fonctionnement de l'établissement où l'élève étudie. Ces frais s'élèvent à 12 000 francs, dans les établissements publics secondaires, exclusivement appliqués aux élèves garçons, sans toutes fois occulter les frais accessoires (cartes et/ou livret scolaire, tenue de sport) qui varient entre 700F à 3500 F, valables pour les deux sexes, puis que « Mes enfants garçons paient chaque année 12 000 pour les frais de contribution parentale mais mes filles ne donnent que 700 f et des fois 3500 F » Propos de SS, Gakounrou, 11/ 01 /2022. A cela, s'ajoutent, les frais de la carte, réservés aux nouveaux élèves surtout les élèves de la classe de 6e. Ces élèves sont obligés de payer cash ces frais avant l'admission au collège. Au total, les élèves garçons versent une somme avoisinante 14 500F. En outre, au primaire les coûts varient en fonction des établissements. Les établissements ayant d'insuffisance de personnel enseignants procèdent par le biais aussi bien du Directeur que de l'association des parents d'élèves, à l'expédition de lettre au ministère de tutelle afin de recruter un enseignant communautaire. C'est en fonction du nombre de personnel à pourvoir et de la rémunération qui en découlent que les contributions sont fixées aux parents suivant ces propos « nous n'avons pas l'autorisation de recruter un enseignant communautaire sans l'avis de notre ministère de tutelle » Propos de AA, Kpakaguèdou, 17/ 02 /2022

En d'autre lieu, les charges peuvent être liées aux coûts de photocopies réclamés par chaque enseignant selon les besoins du champ de formation. Ces photocopies oscillent jusqu'à un pic de 2500 le mois suivant les propos des élèves « les frais de photocopies sont demandées par matières, cela peut être compris entre 1000F à 2500F par mois sans parler des frais de dossiers d'examen » Propos de KD, Tokey, 24/ 02 /2022. Ainsi, pour ces acteurs pour le dépôt de candidature aux examens de CEP, BEPC et BAC, les parents déboursent une

somme qui avoisine 5000 francs. A cette occasion, la plupart des dossiers exigés sont légalisés à 400F par copie dont l'acte de naissance, la carte d'identité, les diplômes antérieurs, sans toutefois oublier les frais de photos.

4. Analyse et interprétation des données

Les principaux résultats obtenus et thématiques permettent de ressortir deux grands points qui suivent : La prise en charge du parrainage objet des goulots d'étranglement et la solitude versus bon parrainage.

4.1 La prise en charge du parrainage objet des goulots d'étranglement

Les résultats de la recherche mettent en évidence la prise en charge du parrainage fortuitement apprécié de la communauté présente quelques traits préoccupants. En matière d'accompagnement scolaire, les deux types d'aide présents au Bénin présentent chacun des insuffisances et des limites notables, qu'il s'agisse des conditions qui déterminent le recours à l'accompagnement scolaire, des modalités d'intervention, ou du profil et de la qualification des intervenants (C. Napporn, 2013, p. 86). Il y a d'autres appuis qui interviennent au-delà des périodes requises. L'institution en charge du parrainage procède au paiement des frais d'écollage un, deux à trois mois après la rentrée des classes. Ce qui fait que malgré les interventions des acteurs du parrainage les pressions de renvoi se font constater. Par ailleurs, les élèves parrainés précisent que l'organisation de parrainage ne prend pas en charge les frais liés aux photocopies, les documents au programme, les supports de cours exigés par l'acte d'enseignement, apprentissage et évaluation. Les apprenants souhaitent avoir en plus des accompagnements prévus par le parrainage, les livres au programme et d'autres éléments nécessaires qui font défaut. Entre autres difficultés évoquées, les directeurs d'établissements scolaires s'indignent du fait qu'il y a assez de parrainés d'autres collèges paradoxalement toujours est-il que d'autres établissements sont laissés pour compte. Pour explicitement cerner la préoccupation de ces chefs d'établissement, il va falloir considérer les données du PDC (2017, p.61), la commune de Banikoara dispose en 2017, 1 014 ; 28 815 et 11 508 apprenants respectivement à la maternelle, au primaire et au secondaire pour un cumul de 41 337 élèves aux 100 élèves parrainés en cette même année. Cinq ans plus tard, le nombre de parrainés n'excède pas 400, ce qui montre un grand écart entre les besoins exprimés et les besoins apportés par le programme parrainage de DEDRAS-ONG. Ce implique l'acharnement de chaque membre de la communauté à ce que leur enfant fasse nécessairement partie du nombre limité de parrainés. Suffit-il qu'un enfant vienne simplement s'inscrire sur la liste de parrainage, sûrement non. Face aux pièces maitresses obligatoires pour l'admission dans le programme parrainage, il ressort que la plupart des parents ne disposent pas d'acte de naissance, une pièce obligatoire toute admission au parrainage. Pour les acteurs du parrainage, à l'entame du parrainage à Banikoara, les actes de naissance n'étaient pas une exigence vis-à-vis du parrainage mais le fait qu'il y a une dissimilitude entre la nomination scolaire de l'enfant celle de la maison. Ce qui pourrait glisser d'incohérences dans la base de données du parrainage et le registre de l'école. Le cours de renforcement se définit comme étant l'« aide apportée à un étudiant en dehors des cours organisés par l'établissement qu'il fréquente (...) soutien complémentaire à son programme d'étude classique » (M.Kadima-Nzuji & R.Malu, 2011, p.9). En outre, les encadreurs se plaignent du jumelage à raison d'un enseignant pour deux classes tandis que l'ONG en charge du parrainage se plaint à son tour de l'effectif pléthorique d'encadreur des cours de renforcement. C'est dans cet ordre d'idée que « L'inefficacité des répétiteurs peut

aussi s'expliquer par le degré de dispersion de leur activité, car ils doivent prendre en charge un nombre maximum d'enfants aux besoins divers en un temps court » (C.Napporn & A.R.Baba-Moussa, 2013, p.85). Par suite, l'administration scolaire pouvait dire lors de nos investigations que la présence des ONG devient exorbitante dans les établissements ce qui empiète sur le bon déroulement des activités pédagogiques. D'autres parents donnent une partie du contenu des kits dont les tissus kakis, des cahiers et autres fournitures destinés aux élèves parrainés à d'autres élèves proches du parrainé au moment où l'élève concerné en souffre. Pour eux les élèves du primaire ne devront pas obtenir la même nature d'objet. Abordant les « extra-gifts » la majorité ne comprend pas pourquoi d'autres parrains décident aider leur parrainé et pourquoi chez eux ce n'est toujours pas le cas.

Malgré les efforts consentis par les acteurs du parrainage plus de la moitié des apprenants ne sont pas réguliers au cours de renforcement sans occulter quelques enseignants qui s'adonnent à la même pratique. Ces enseignants justifient leur comportement par le fait qu'il y a trop de retard dans le paiement des frais. Mais du côté des élèves ces actes sont justifiés par le fait qu'il fallait se rendre tôt au village les interclasses. Pour les responsables du parrainage, n'en plaise aux cours de renforcements le taux d'échec des élèves parrainés redoublant les classes chaque année avoisine un quart des parrainés. Dans ce contexte les enseignants du primaire bénéficient près de la moitié et ceux du secondaire trois quart du salaire minimum reconnu au Bénin. Tout porte à croire que ces séances de cours de renforcement avantagent plus ceux qui en sont rémunérés que les parrainés eux-mêmes. Pour ce qui concerne les camps bibliques et les excursions scolaires d'autres apprenants parrainés assurent que les contraintes logistiques ne permettent point à tous les élèves d'y participer et que les meilleurs élèves parrainés sont privilégiés ce qui sous-tend un déficit budgétaire alloué à ce volet.

4.2 La solitude versus bon parrainage

Pour nos informateurs, en vue de suivre et encadrer convenablement les élèves parrainés une Association des Mères d'élèves (AME) est mise en place en synergie d'action avec l'Association des Parents d'Elève (APE) et le personnel enseignant. Ces derniers sont formés sur le leadership, leurs rôles et responsabilités en milieu scolaire. Mais ces parents notifient qu'en dépit de tous ses efforts consentis chaque année près de cinq abandons ont lieu. Ces abandons sont majoritairement dus aux écoles coraniques et aux travaux champêtres. Les bureaux n'arrivent pas à convoquer lui-même les trois rencontres réglementaires. Les parents d'élèves ne sont pas souvent réguliers à ces rendez-vous à causes des travaux champêtres. Les acteurs notifient qu'il y a une fuite de responsabilité de la part de certains parents directs et indirects des parrainés. Les enfants sont laissés pour compte sans suivi parental adéquat. S'abstenir d'avoir un penchant sur le caractère solidaire des agents d'assistance en milieu scolaire devient par ailleurs une tentative nébuleuse quand on prend en considération certains éléments empiriques en lien à l'interaction des stratégies d'équipes. Pour ainsi dire, l'école regroupe aussi bien des structures extrascolaires et familiales, les éducateurs, les élèves ainsi que les parents. A cet effet, la réussite du parrainage des écoliers et élèves ne sera donc exhaustive sans une franche symbiose entre ses différents acteurs. L'appel à la collaboration en vue d'une part de favoriser la communication entre le personnel, les parents, les parrainés et autre personnel de l'éducation et d'autre part de pouvoir franchir le Rubicon pour s'ouvrir aux autres intervenants volant au secours des enfants. Tout porte à croire que la synergie d'action a son mot à dire pour la pérennité des acquisitions scolaires. Le souci capital est de permettre à parents de s'informer mutuellement sur les avis et perspectives puis de faire des suggestions

subséquentes pour maximiser l'assimilation de savoir. La raison ultime est d'amener les parents à se sentir considérés par l'écoute réciproque en cas de prises de décision entrant dans l'amélioration de la qualité des prestations scolaires. Les parents d'élève parrainé ont l'obligation de vérifier la qualité des productions ou des devoirs de l'enfant à l'école et en dehors de l'école. La pièce maîtresse ici est la collaboration éducative, outil de communication sans laquelle les formateurs et les géniteurs des enfants s'exposent à l'échec scolaire voire du parrainage. Pour bien cerner cet appel visant à rompre avec la solitude, il urge de converger les efforts consentis par les acteurs en vue d'impacter positivement la vie intégrale des élèves parrainés. Les enseignants doivent se montrer prêts et se mettre disponibles officieusement pour s'entretenir avec les parents des parrainés, parfois dès l'arrivée le matin ou le soir si possible sur rendez-vous, le matin avant la fin des cours ou au terme de la journée. De la manière que cela est tant souhaité, les professeurs et les instituteurs souhaitent à ce que les parents accompagnent les enfants à l'école pour s'échanger sur la production de l'apprenant. Les parents des élèves parrainés, incluent dans l'Association des Parents d'Elèves (APE) participent à l'Assemblée Générale (AG) qui se tiennent en début, en cours puis en fin d'année. En effet, le but des structures éducatives et familiales est de faire le point des acquis et des besoins de l'établissement afin d'élaborer un Plan de Travail Annuel (PTA) à mettre en œuvre pour réussir l'éducation des apprenants. Cette rencontre ne saurait regrouper uniquement les parents mais aussi la présence des autres intervenants est souvent souhaitée comme il fallait passer en revue tous les aspects de l'éducation. Les usagers de l'école adhèrent à l'idée selon laquelle, l'union fait la force. Les rencontres en début d'année sont de types diagnostiques et prévisionnels, et en cours d'année sont destinées à l'évaluation à mi-parcours pour un remédiation et en fin destinée pratiquement à l'évaluation finale des actions. La logique de faire participer tous les acteurs n'écarte point les élèves qui forment des groupes d'étude pour d'amples échanges d'expérience en faveur des plus faibles niveaux scolaires. Ces acteurs préfèrent une relation interpersonnelle entre les acteurs à l'internes qu'à l'externes. Outrepasser cette attitude, revient à subir la solitude, la « Solitude, la honte à dire, à partager avec les collègues ses interrogations, sa faiblesse, ses ignorances, sa détresse » (Duval, 2019, p.55). Pour comprendre l'auteur, la réticence d'exposer ses insuffisances ou ces situations inquiétantes est anti-réussite dans le cadre du parrainage des élèves. Autrement dit, le fait de s'enfermer sur soi ne peut en aucun permettre de déceler les incapacités et les compétences des uns, des autres afin d'en apporter des solutions idoines aux difficultés du parrainage. Paradoxalement, certains parents femmes font objection à ces séances, estimant qu'elles n'arrivaient pas à s'impliquer ouvertement dans la politique éducative à cause des traits culturels qui ne sont pas favorables et par le fait que l'école était exclusivement considérée comme l'affaire des hommes comme l'écrit Joël Lacroix, il s'agit d'« un amalgame entre exigences économiques, traditions religieuses et coutumes sociales » (FAPEO, 2008, p. 45)

Conclusion

Somme toute, les soutiens du parrainage sont multiples et diversifiés au profit des élèves ce qui témoigne de l'importance qu'accordent les parties prenantes. Les acteurs sont non seulement les agents d'ONG mais aussi constitués des parents d'élèves, les enseignants et les institutions scolaires, des membres de la communauté qui s'adonnent spécifiquement à l'assistance, au parrainage à l'endroit des élèves et des écoles. C'est bien ce qui a valu le titrage, parrainage et situation des élèves à Banikoara dans le cadre de ce travail. En outre,

les goulots d'étranglements qui traduisent les actes d'accompagnement sont tout à fait considérables en dépit de toutes les mesures prises par le système parrainage. Comme émises par les acteurs, elles portent en elles d'enthousiastes, de tout côté, attiser par les résultats tout à fait escomptés des actions.

Références bibliographiques

- NAPPORN Clarisse et BABA-MOUSSA Abdel Rahamane, 2013., « Accompagnement et soutien scolaires : Les attentes éducatives des familles, 62, p.85. Récupéré sur URL : <http://journals.openedition.org/ries/3120>
- HUTMACHER Charline et LUPI Elsa, 2014., Les devoirs à domicile : Comment diminuer les inégalités ? Porrentruy: Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE. p.65
- Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (CODE), 2017., Le parrainage : une initiative citoyenne dans l'intérêt de l'enfant. Belgique: Coopération des ONG pour les Droits des Enfants. p.1
- DUVAL Jeanine, 2019., Analyse clinique de la pratique en milieu scolaire : et ailleurs (éd. Livre imprimé : Français). (2. Paris : L'Harmattan, Éd.) Paris: L'Harmattan. p.55
- Fédération des Associations de Parents d'Elèves de l'enseignement Obligatoire (FAPEO), 2008, Le sens du rythme. Rythmes scolaires, biologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent. Bruxelles: Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel. p. 45
- KIMA Olivier 2016., Baisse de niveau des élèves : un malaise à plusieurs visages. Médiateur, p. 1. Consulté le 11 22, 2022, sur <https://www.mediaterrre.org/actu,20160129145445,5.html>
- LE PARRAINAGE INTERNATIONAL, 2012., Rapport sur des organismes bénéficiant de dons. PARIS: Cour des comptes. p.25
- M. Kadima-Nzuji, et R. Malu, 2011., Soutien Scolaire. Paris: l'Harmattan., p.9
- NAPPORN Clarice., 2013. Accompagnement et soutien scolaires : l'expérience béninoise. (F. E. international, Éd.) Revue internationale d'éducation de Sèvres. doi:10.4000/ries.3120.
- PDC, 2017., Plan de Développement Communal (PDC III) 2017-2021. Banikora: Mairie Banikoara, p.61
- BONNERY Stéphane 2011., LES DÉFINITIONS SOCIALES DE L'APPRENANT : APPROCHE SOCIOLOGIQUE, INTERROGATIONS DIDACTIQUES. (cairn, Éd.) Recherches en didactiques, 65-84p.
- SELLENET Cathérine, 2006., Le parrainage de proximité pour enfants. Une forme d'entraide méconnue. Paris: L'Harmattan. 202p.